

Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): **Montet, A. de / Martin, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 326

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

N'est-il pas encourageant, quand on passe ainsi en revue le travail de nombreuses bonnes volontés — et combien de détails n'avons-nous pas dû laisser de côté, et nous n'avons guère parlé de l'activité en matière d'hygiène morale et sociale que dans les cantons de Genève et de Vaud — n'est-il pas encourageant de réaliser de la sorte ce grand réseau d'efforts désintéressés qui se tissent de toutes parts, et dont l'entrecroisement selon un plan déterminé et méthodique contribue à nous rapprocher un peu davantage d'un idéal?

J. GUYEBAUD.

Notre Bibliothèque

THÉRÈSE CASEVITZ: *Les Servitudes*, poèmes. (Chez Eugène Figuière, éditeur, 17, rue Campagne-Première, Paris. Prix: 10 fr. franç.)

Auteur de poèmes et romans goûtés, M^{me} Casevitz nous donne ici de beaux vers, préfacés par Rosemonde Gérard...

Ce livre composé des plus tendres études
Chante à la fois d'un cœur transparent et troublé...

Une femme aime encore qui ne l'aime plus. Elle nous dit sa douleur en des vers d'allure classique et de cadence harmonieuse. On lui ment, elle le sait, mais:

... Le mensonge est sacré qui donne le bonheur...
Elle est lâche, elle pardonne, elle s'excuse:

... Mon amour, oui, je sais, j'ai tort: tu me tortures,
Et je ne souris pas, je ne peux que pleurer...

Ah! la chaîne est bien forgée, les servitudes de l'amour, de la tendresse, de l'habitude sont lourdes. La délaissée demande l'apaisement à la nature, à la montagne. Elle se croit guérie, mais le mal a de cruels retours. Souvenirs, anniversaires, et peut-être enfin la paix sous les premiers cheveux blancs.

On goûtera, je crois, les poèmes du début, les paroles douloureuses de la mère qui tente d'entraîner sa fille vers les sommets où, loin de l'amour, elle sera heureuse.

... Nous allons nous sauver loin du monde, ô ma fille,
J'ai trop peur de l'amour qui te fera souffrir...

Mais la jeune fille veut courir vers la vie, elle veut écouter et suivre l'impérieux appel de l'amour et par avance, elle aime sa servitude... La sagesse est d'aimer dit-elle. Et ce sera toujours ainsi car c'est le sort...

J. V.

MARGUERITE DELACHAUX: *L'Oiseau d'or*. Roman. Editions Victor Attinger, Neuchâtel et Paris. 1 vol. Prix: 3 fr.

Ce livre touche à un sujet assez inconnu encore, et que la psychologie moderne cherche à éclaircir.

Il n'y a pour ainsi dire pas d'action: une jeune femme hérite d'un château légué par une parente. Celle-ci y avait vécu en retraite absolue, gardienne mystique de riches bibelots chéris par un aïeul. L'héritière, dès sa première visite au château, se sent imprégnée profondément par l'atmosphère du lieu. Tout ce qu'il y avait en elle d'inassouvi, de rêve imprécis, disparaît. Dès ce moment sa vie se transforme; elle s'éveille à sa véritable destinée. Guidée dans ses actes par une force venue de plus loin que d'elle-même, elle veillera joyeusement sur le legs précieux. Dans ses veines coule le sang de son aïeul mort il y a un siècle, de cet aïeul qui avait dit: « Je vivrai pour que, dans mon foyer, règne, subtile et révéree, l'âme exquise de la vieille France. »

Se dégage-t-il des vieilles choses un mystérieux pouvoir? Existe-t-il une influence occulte de certains lieux et de certains objets sur la destinée? M^{me} Delachaux le croit et sait nous en convaincre.

A. Lr.

GLADYS LOWE ANDERSON: *La lecture silencieuse*. (Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel et Paris, prix: fr. 4.50).

Ecrit par une femme docteur en philosophie, préfacé par M. Pierre Bovet, ce livre est la thèse de doctorat d'une élève de l'Institut J.-J. Rousseau, déjà connue aux Etats-Unis par ses travaux de psychologie.

L'auteur démontre que la lecture à haute voix, telle qu'elle a été et est encore pratiquée dans les écoles doit céder le pas à la lecture silencieuse, communément enseignée. Pour prouver, entre autres avantages de la lecture silencieuse, qu'elle est beaucoup plus rapide que l'autre, M^{me} Anderson a fait des expériences dans des écoles de Genève, et de La Chaux-de-Fonds, et elle rend compte dans son livre des enquêtes et de leurs résultats, tout en insistant sur la place importante que ce nouveau mode de lecture devrait avoir dans les programmes scolaires. La formation d'un *test* scolaire, son application, ses résultats forment la matière de chapitres d'un très grand intérêt, et tout pédagogue lira avec fruit les 150 pages de M^{me} Anderson.

J. V.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux sur Vevey, mars 1930.

Mesdames et chères Alliées,

Nous avons quelques communications à vous faire, et nous vous serions très reconnaissantes, si vous vouliez bien nous envoyer des propositions au sujet des points 1 et 5 de cette circulaire.

1. L'Assemblée générale quinquennale du C. I. F. aura lieu à Vienne du 26 mai au 7 juin. L'Alliance ayant droit à 10 déléguées et 10 suppléantes, nous prions nos sociétés de nous envoyer, si possible avant le 1^{er} avril, les noms de ceux de leurs membres qui désirent participer au Congrès. Nous serions heureuses que la délégation suisse fût au complet. Les séances auront lieu à la Hofburg. Les Viennoises se préparent à faire à leurs hôtes les honneurs de leur belle ville; des réductions de taxe de chemin de fer et autres facilités seront faites par l'Autriche. Après le Congrès, le Conseil des Femmes Tchécoslovaques invite les congressistes à visiter Prague. Nos journaux féministes donneront les détails sur l'organisation des assemblées. Les personnes qui se proposent d'y participer peuvent obtenir le programme du Congrès auprès de M^{me} de Montet, présidente de l'Alliance ou de M^{lle} Zellweger, notre correspondante internationale.

2. Une Exposition du logement aura lieu à Bâle en août et septembre de cette année. M^{lle} Zellweger représente l'Alliance dans la commission de cette Exposition qui présentera un intérêt tout particulier pour les femmes. Nous engageons vivement nos sociétés à y envoyer de nombreuses déléguées.

3. Nous envoyons avec cette circulaire la brochure de M. Veillard sur les *Allocations familiales*, tirage à part du travail paru dans l'*Annuaire des Femmes suisses*. Nous vous recommandons son étude et sa diffusion. Vous pourrez vous la procurer au Secrétariat romand d'Hygiène sociale et morale, Grand-Pont, 2, Lausanne, au prix de 50 ct. l'ex., 30 ct. par 10 ex. et 25 ct. par 100 ex.

4. L'Alliance a reçu une lettre de M. Paravicini, Ministre suisse à Londres, nous remerciant du don envoyé pour une salle suisse dans le Home de la Y. W. C. A.

5. Notre prochaine Assemblée générale suisse aura lieu à Davos où les sociétés féminines locales ont bien voulu nous inviter. La date exacte vous sera communiquée plus tard, mais nous pensons qu'elle sera, comme d'habitude, fixée au début d'octobre. Nous vous rappelons à ce sujet que les propositions pour l'ordre du jour de l'Assemblée doivent nous parvenir avant le 1^{er} juin. Nous espérons que toutes nos sociétés affiliées qui ont des vœux à exprimer ne manqueront pas de nous les communiquer, car nous tenons beaucoup à leur collaboration.

C'est dans ces sentiments que nous vous prions, Mesdames et chères Alliées, de recevoir nos meilleures salutations.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses:

La Présidente :

A. de MONTET.

La Secrétaire :

F. MARTIN.